

20240517 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/57145/quinze-pays-de-lue-demandent-a-bruxelles-de-faciliter-lenvoi-de-migrants-vers-des-pays-tiers>

[Actualités](#)



La présidente de la commission européenne, Ursula von der Leyen, lors d'une conférence de presse à l'occasion d'un sommet européen, à Bruxelles, le 23 mars 2023. Crédit : AFP

Quinze pays de l'UE demandent à Bruxelles de faciliter l'envoi de migrants vers des pays tiers

Par [FRANCE 24](#) Publié le : 17/05/2024

Quinze pays européens ont plaidé jeudi auprès de la Commission européenne pour durcir le contrôle de l'immigration en Europe, notamment en permettant l'envoi de migrants dans des pays tiers, à l'image de l'accord passé entre l'Italie et l'Albanie. Mais la notion juridique de "pays tiers sûr" qui encadre la loi européenne fait débat.

C'est une forme de pression sur [Bruxelles](#) à [moins d'un mois des élections européennes](#). Quinze pays de l'[Union européenne](#), emmenés par le [Danemark](#) et la République Tchèque, plaident jeudi 16 mai pour "de nouvelles solutions" pour transférer plus facilement des migrants à des pays hors de l'Union européenne, y compris lors d'opérations de sauvetage en mer.

Ces quinze pays, incluant notamment l'[Italie](#) ou la [Grèce](#) mais pas la Hongrie, veulent aller plus loin que le pacte migratoire récemment adopté par l'UE qui durcit le contrôle de l'immigration en Europe.

Ils demandent à la [Commission européenne](#) "d'identifier, d'élaborer et de proposer de nouveaux moyens et de nouvelles solutions pour prévenir l'immigration irrégulière vers l'Europe", selon cette lettre consultée par l'AFP.

Ils plaident ainsi pour des mécanismes permettant "de détecter, d'intercepter et, en cas de détresse, de secourir des migrants en haute mer et de les emmener dans un lieu sûr d'un pays partenaire hors de l'UE où des solutions durables pourraient être trouvées pour ces migrants".

Débat sur la notion de "pays tiers sûr"

Ils citent ainsi l'accord que l'Italie a conclu récemment avec l'[Albanie](#) pour envoyer dans ce pays candidat à l'UE des migrants secourus dans les eaux italiennes, afin que leurs demandes d'asile y soient traitées.

Les quinze pays suggèrent également de pouvoir renvoyer plus facilement les demandeurs d'asile dans des pays tiers pour qu'y soit étudiée leur demande.

La loi européenne prévoit qu'un immigrant arrivant dans l'UE puisse être envoyé dans un pays extérieur au bloc où il aurait pu demander l'asile, à condition qu'il ait un lien suffisant avec ce pays tiers. Ce qui exclut à ce stade [un modèle de type Royaume-Uni/Rwanda](#).

"L'application du concept de 'pays tiers sûr' dans la loi européenne sur l'asile doit être réévaluée", écrivent ces pays.

Plus généralement, ces pays veulent multiplier les accords avec les pays tiers situés le long des routes migratoires, citant en exemple des partenariats déjà conclus, comme celui avec la Turquie pour retenir les réfugiés syriens en 2016.

"Nous encourageons l'établissement de partenariats globaux, mutuellement bénéfiques et durables avec les principaux pays partenaires situés le long des routes migratoires", selon les signataires.

Ces propositions, destinées à la future Commission européenne, interviennent à moins d'un mois des élections européennes pour lesquelles les sondages prédisent une poussée des partis anti-immigration.

Les quinze pays signataires sont la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, la Finlande, l'Estonie, la Grèce, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne et la Roumanie.